

2022/.....

Parafe

DELIBERATION N°301

AFFICHÉ  
LE 07.10.2022.

OBJET : ANNEE 2022- BUDGET ANNEXE N°02 – ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N°1.

ENTENDU l'exposé de Cyril GHOZLAND, Adjoint au Maire ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-1, L2312-1 et L.2312-2 ;

VU le budget primitif 2022 en date du 11 avril 2022 ;

VU l'avis de la commission Finances Budget ;

CONSIDERANT la modification du plan de compte ;

APRES EN AVOIR DELIBERE :

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

ADOpte la décision modificative n°1 pour budget annexe N°2 - Assainissement – de l'année 2022 telle que détaillée ci-après,

BUDGET ASSAINISSEMENT - DM N°1

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
CHAPITRE 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
ARTICLE-IMPUTATION-LIBELLE	MONTANT		ARTICLE-IMPUTATION-LIBELLE	MONTANT
21532 Réseaux d'assainissement	126 980.00			
21538 Autres réseaux	-126 980.00			
Total de : 21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0.00		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0.00		

Délibération adoptée à l'unanimité.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 28 septembre 2022



Le Maire,  
Jean-François ONETO.

2022/.....

Parafe

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

Conseillers en exercice :	35
Présents :	22
Absents :	13
Pouvoirs :	9
Votants :	30
Convoqués le : 22 septembre 2022	

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

**PRESENTS :** Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Zian TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAI, Monsieur Bruno WITTMAYER, Monsieur Jean-Jacques TSANGA.

**ABSENTS EXCUSES :** Monsieur Patrick SALMON, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Esperance AUDINEAU, Madame Indira GOKOUL, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Béatrice LAINÉ.

**ABSENTS NON EXCUSES :** Madame Virginie NOTTOLA, Monsieur Sylvain MONTAUSIER, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Aline PALOMARES

<b>POUVOIRS DE :</b> Monsieur Patrick SALMON	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Madame Suzanne BARNET
Madame Esperance AUDINEAU	à	Madame Isabelle DUPUIT
Madame Indira GOKOUL	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Jean-François ONETO
Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Monsieur Malek BENSAI
Madame Béatrice LAINÉ	à	Monsieur Jean-Pierre BARIANT

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Christine FLECK, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est à noter que Monsieur Malek BENSAI est arrivé à la question n° 1 « Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif – exercice 2021 et Madame Espérance AUDINEAU à la question n°17 de l'ordre du jour « Demande de protection fonctionnelle d'une Adjointe au Maire ».